

ASS FRANCIS HALLE

MAIRIE
8 RUE DE LA COLLEGIALE
87120 EYMOUTIERS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 7490B

SIRET : 89523744400016



Bureaux

Montendre
3 Rue des Boucheries
17130 MONTENDRE
Tél : 05.46.49.43.83

Gradignan
6 Avenue de l'Europe
33170 GRADIGNAN
Tel : 05.56.89.20.58

Blaye
36 Cours de la République
33390 BLAYE
Tél : 05.57.68.69.80

St Jean d'Angely
5 Boulevard Jacques Caillaud
17400 SAINT JEAN D'ANGELY
Tél : 05.46.59.19.01

SOMMAIRE

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
ANNEXE COMPTABLE	8

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,60		3,75
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	28 105,47	12 577,41	15 528,06		19 883,61	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,19		1,35
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	800,00		800,00		7 130,12	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	28 905,47	12 577,41	16 328,06	3,79	27 013,73	5,10
Stocks et en-cours	2 516,20		2 516,20	0,58	2 805,05	0,53
Créances				16,97		12,32
Créances Clients, usagers et cptes ratt.					1 964,00	
Créances reçues par legs ou donations						
Personnel et comptes rattachés	60,90		60,90			
Autres créances	66 472,90		66 472,90		52 278,54	
Charges constatées d'avance	6 625,00		6 625,00		11 019,00	
Valeurs mobilières de placement	234 012,25		234 012,25	54,29	282 395,75	53,31
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	105 057,66		105 057,66	24,37	152 247,81	28,74
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	414 744,91		414 744,91	96,21	502 710,15	94,90
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	443 650,38	12 577,41	431 072,97	100	529 723,88	100

BILAN PASSIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		81,19		66,07
Fonds propres statutaires	350 000,00		350 000,00	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	116 689,19	27,07	145 467,78	27,46
Excédent ou déficit de l'exercice	-86 633,06	-20,10	-28 778,59	-5,43
Situation nette (sous-total)	380 056,13	88,17	466 689,19	88,10
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	380 056,13	88,17	466 689,19	88,10
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	12 662,41	2,94	23 819,13	4,50
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	12 662,41	2,94	23 819,13	4,50
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 688,31	0,39	6 232,37	1,18
Fournisseurs, factures non parvenues	5 845,20	1,36	8 200,80	1,55
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	16 578,92	3,85	15 951,39	3,01
Personnel et comptes rattachés	14 242,00	3,30	8 831,00	1,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	38 354,43	8,90	39 215,56	7,40
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	431 072,97	100	529 723,88	100

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	134 178,00	125 300,00	8 878,00	7,09
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	324,60	674,60	-350,00	-51,88
<i>dont ventes de dons en nature</i>	60,00	365,00	-305,00	-83,56
Ventes de prestations de services	4 119,50	2 298,96	1 820,54	79,19
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	118 714,05	161 448,22	-42 734,17	-26,47
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	117 250,46	105 204,96	12 045,50	11,45
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	11 156,72	27 634,87	-16 478,15	-59,63
Autres produits	597,40	596,73	0,67	0,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	386 340,73	423 158,34	-36 817,61	-8,70
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	35,15	2 667,55	-2 632,40	-98,68
Variation de stocks	288,85	369,67	-80,82	-21,86
Autres achats et charges externes	208 095,67	223 210,29	-15 114,62	-6,77
Aides financières	5 000,00		5 000,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 018,78	1 462,30	-443,52	-30,33
Salaires	192 911,30	171 459,59	21 451,71	12,51
Cotisations sociales	63 181,26	54 041,16	9 140,10	16,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 914,40	4 585,54	1 328,86	28,98
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	5 211,78	6 314,67	-1 102,89	-17,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	481 657,19	464 110,77	17 546,42	3,78
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-95 316,46	-40 952,43	-54 364,03	-132,75

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-85 057,06	-27 217,87	-57 839,19	-212,50
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		80,72	-80,72	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-80,72	80,72	100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 576,00	1 480,00	96,00	6,49
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	396 600,13	436 892,90	-40 292,77	-9,22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	483 233,19	465 671,49	17 561,70	3,77
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-86 633,06	-28 778,59	-57 854,47	-201,03
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature		136 444,00	-136 444,00	-100,00
Bénévolat	134 671,00		134 671,00	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	134 671,00	136 444,00	-1 773,00	-1,30
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		136 444,00	-136 444,00	-100,00
Personnel bénévole	134 671,00		134 671,00	
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	134 671,00	136 444,00	-1 773,00	-1,30
TOTAL	-86 633,06	-28 778,59	-57 854,47	-201,03

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2018-06, n° 2023-03.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 123-17 du Code commerce.

S'agissant d'un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG, il n'a pas à être justifié.

L'association n'ayant pas eu d'opérations concernées significatives par ces modifications en 2024, ces reclassements n'ont aucun impact sur la présentation des comptes

Il est précisé que le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon les nouveaux modèles en procédant à de simples reclassements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels informatiques	3,00	
Mobiliers	5,00	
Aménagements divers	10,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASS FRANCIS HALLE.
- L'association ASS FRANCIS HALLE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 053,84		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	20 492,78		1 558,85
TOTAL	26 546,62		1 558,85
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	7 130,12		
TOTAL	7 130,12		
TOTAL GENERAL	33 676,74		1 558,85

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			6 053,84	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			22 051,63	
TOTAL			28 105,47	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		6 330,12	800,00	
TOTAL		6 330,12	800,00	
TOTAL GENERAL		6 330,12	28 905,47	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers			310,16	605,38		915,54
Matériel de bureau, informatique			6 352,85	5 309,02		11 661,87
TOTAL			6 663,01	5 914,40		12 577,41
TOTAL GENERAL			6 663,01	5 914,40		12 577,41

ETAT DES STOCKS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	2 805,05	2 516,20	2 805,05	2 516,20
TOTAL	2 805,05	2 516,20	2 805,05	2 516,20

ETAT DES CRÉANCES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	800,00		800,00
Actif circulant			
Personnel et comptes rattachés	60,90	60,90	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75,54	75,54	
Débiteurs divers	66 397,36	66 397,36	
Charges constatées d'avance	6 625,00	6 625,00	
TOTAL	73 958,80	73 158,80	800,00

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	6 625,00
TOTAL	6 625,00

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	66 471,50
Disponibilités	9 090,00
TOTAL	75 561,50

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	350 000,00				350 000,00
Report à nouveau	145 467,78			28 778,59	116 689,19
Excédent ou déficit de l'exercice	-28 778,59			57 854,47	-86 633,06
TOTAL	466 689,19			86 633,06	380 056,13

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 533,51	7 533,51		
Personnel et comptes rattachés	14 242,00	14 242,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 642,92	14 642,92		
Impôts sur les bénéfices	1 576,00	1 576,00		
TOTAL	37 994,43	37 994,43		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 845,20
Dettes fiscales et sociales	19 135,00
TOTAL	24 980,20

AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 est mise à la disposition du public :

- Au siège administratif de l'association, situé 8 avenue de Versailles 87120 Eymoutiers selon les modalités suivantes : sur rendez-vous pris au +336 60 02 56 05 ou compta@foretprimaire-francishalle.org

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	970,00
Autriche	80,00
Belgique	10 656,00
Brésil	100,00
Canada	210,00
Danemark	20,00
Espagne	280,00
Etat-Unis	656,00
Islande	120,00
Italie	220,00
Luxembourg	520,00
Norvège	32,00
Pays-Bas	95,00
Portugal	40,00
Royaume-Uni	145,00
Suède	40,00
Suisse	7 082,00
République tchèque	50,00
TOTAL	21 316,00

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 660,00	3 520,00
TOTAL	3 660,00	3 520,00

LES EFFECTIFS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	Effectif moyen employé pendant l'exercice	Effectif moyen employé pendant l'exercice N-1
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Employés et techniciens	2,00	1,00
PERSONNEL SALARIÉ	6,00	5,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	134 178,00	132 958,00	125 300,00	124 610,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	118 714,05	92 046,66	161 448,22	158 706,20
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	117 250,46		105 204,96	
Autres produits non liés à la générosité du public	15 300,90		17 304,85	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	11 156,72	11 156,72	27 634,87	13 734,87
TOTAL	396 600,13	236 161,38	436 892,90	297 051,07
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	355 358,75	196 496,00	363 533,95	225 172,12
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	22 699,36	22 699,36	22 980,00	22 980,00
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	97 684,68	97 684,68	73 092,00	73 092,00
Dotations aux provisions et dépréciations	5 914,40	5 914,40	4 585,54	4 585,54
Impôt sur les bénéfices	1 576,00		1 480,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	483 233,19	322 794,44	465 671,49	325 829,66
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-86 633,06	-86 633,06	-28 778,59	-28 778,59

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
B - Contributions volontaires en nature				
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la gén. du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	134 671,00		136 444,00	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	134 671,00		136 444,00	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature			136 444,00	
Personnel bénévol	134 671,00			
TOTAL	134 671,00		136 444,00	

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	132 958,00	124 610,00
Actions réalisées par l'organisme	196 496,00	225 172,12	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	92 046,66	158 706,20
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	22 699,36	22 980,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement	97 684,68	73 092,00			
Total des emplois	316 880,04	321 244,12	Total des ressources	225 004,66	283 316,20
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 914,40	4 585,54	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	11 156,72	13 734,87
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice			3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	86 633,06	28 778,59
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	322 794,44	325 829,66	TOTAL	322 794,44	325 829,66
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DONS CROWDFUNDING	23 819,13		11 156,72			12 662,41	
TOTAL	23 819,13		11 156,72			12 662,41	

ASSOCIATION FRANCIS HALLE

Association

**Siège social : Mairie
8 rue de la collégiale
87120 EYMOUTIERS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRANCIS HALLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n° 2022-06 complété du règlement ANC n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-

avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Président et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 11 juin 2026



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Paul-Etienne COLIN
Membre de la CRCC GRANDE AQUITAINE**

BILAN ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,60		3,75
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	28 105,47	12 577,41	15 528,06		19 883,61	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,19		1,35
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	800,00		800,00		7 130,12	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	28 905,47	12 577,41	16 328,06	3,79	27 013,73	5,10
Stocks et en-cours	2 516,20		2 516,20	0,58	2 805,05	0,53
Créances				16,97		12,32
Créances Clients, usagers et cptes ratt.					1 964,00	
Créances reçues par legs ou donations						
Personnel et comptes rattachés	60,90		60,90			
Autres créances	66 472,90		66 472,90		52 278,54	
Charges constatées d'avance	6 625,00		6 625,00		11 019,00	
Valeurs mobilières de placement	234 012,25		234 012,25	54,29	282 395,75	53,31
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	105 057,66		105 057,66	24,37	152 247,81	28,74
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	414 744,91		414 744,91	96,21	502 710,15	94,90
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	443 650,38	12 577,41	431 072,97	100	529 723,88	100



BILAN PASSIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		81,19		66,07
Fonds propres statutaires	350 000,00		350 000,00	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	116 689,19	27,07	145 467,78	27,46
Excédent ou déficit de l'exercice	-86 633,06	-20,10	-28 778,59	-5,43
Situation nette (sous-total)	380 056,13	88,17	466 689,19	88,10
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	380 056,13	88,17	466 689,19	88,10
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	12 662,41	2,94	23 819,13	4,50
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	12 662,41	2,94	23 819,13	4,50
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 688,31	0,39	6 232,37	1,18
Fournisseurs, factures non parvenues	5 845,20	1,36	8 200,80	1,55
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	16 578,92	3,85	15 951,39	3,01
Personnel et comptes rattachés	14 242,00	3,30	8 831,00	1,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	38 354,43	8,90	39 215,56	7,40
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	431 072,97	100	529 723,88	100



COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	134 178,00	125 300,00	8 878,00	7,09
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	324,60	674,60	-350,00	-51,88
<i>dont ventes de dons en nature</i>	60,00	365,00	-305,00	-83,56
Ventes de prestations de services	4 119,50	2 298,96	1 820,54	79,19
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	118 714,05	161 448,22	-42 734,17	-26,47
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	117 250,46	105 204,96	12 045,50	11,45
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	11 156,72	27 634,87	-16 478,15	-59,63
Autres produits	597,40	596,73	0,67	0,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 386 340,73	423 158,34	-36 817,61	-8,70
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	35,15	2 667,55	-2 632,40	-98,68
Variation de stocks	288,85	369,67	-80,82	-21,86
Autres achats et charges externes	208 095,67	223 210,29	-15 114,62	-6,77
Aides financières	5 000,00		5 000,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 018,78	1 462,30	-443,52	-30,33
Salaires	192 911,30	171 459,59	21 451,71	12,51
Cotisations sociales	63 181,26	54 041,16	9 140,10	16,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 914,40	4 585,54	1 328,86	28,98
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	5 211,78	6 314,67	-1 102,89	-17,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 481 657,19	464 110,77	17 546,42	3,78
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) -95 316,46	-40 952,43	-54 364,03	-132,75



COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER	(III-IV)	10 259,40	13 734,56	-3 475,16	-25,30
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV)	-85 057,06	-27 217,87	-57 839,19	-212,50
Produits exceptionnels	(V)				
Charges exceptionnelles	(VI)		80,72	-80,72	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(V-VI)		-80,72	80,72	100,00
Participation des salariés aux résultats	(VII)				
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	1 576,00	1 480,00	96,00	6,49
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V)	396 600,13	436 892,90	-40 292,77	-9,22
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VII+VIII)	483 233,19	465 671,49	17 561,70	3,77
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-86 633,06	-28 778,59	-57 854,47	-201,03
Contributions volontaires en nature					
Dons en nature					
Prestations en nature			136 444,00	-136 444,00	-100,00
Bénévolat		134 671,00		134 671,00	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		134 671,00	136 444,00	-1 773,00	-1,30
Charges des contributions volontaires en nature					
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature			136 444,00	-136 444,00	-100,00
Personnel bénévole		134 671,00		134 671,00	
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.		134 671,00	136 444,00	-1 773,00	-1,30
TOTAL		-86 633,06	-28 778,59	-57 854,47	-201,03

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2018-06, n° 2023-03.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 123-17 du Code commerce. S'agissant d'un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG, il n'a pas à être justifié.

L'association n'ayant pas eu d'opérations concernées significatives par ces modifications en 2024, ces reclassements n'ont aucun impact sur la présentation des comptes

Il est précisé que le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon les nouveaux modèles en procédant à de simples reclassements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels informatiques	3,00	
Mobiliers	5,00	
Aménagements divers	10,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

STOCKS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASS FRANCIS HALLE.
- L'association ASS FRANCIS HALLE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 053,84		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	20 492,78		1 558,85
TOTAL	26 546,62		1 558,85
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	7 130,12		
TOTAL	7 130,12		
TOTAL GENERAL	33 676,74		1 558,85
	Diminution		
	par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.
			Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles			
Inst. générales, agencements et aménag. divers			6 053,84
Matériel de bureau, informatique & mobilier			22 051,63
TOTAL			28 105,47
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	6 330,12		800,00
TOTAL	6 330,12		800,00
TOTAL GENERAL	6 330,12		28 905,47



ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencs divers			310,16	605,38		915,54
Matériel de bureau, informatique			6 352,85	5 309,02		11 661,87
TOTAL			6 663,01	5 914,40		12 577,41
TOTAL GENERAL			6 663,01	5 914,40		12 577,41



ETAT DES STOCKS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	2 805,05	2 516,20	2 805,05	2 516,20
TOTAL	2 805,05	2 516,20	2 805,05	2 516,20



ETAT DES CRÉANCES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	800,00		800,00
Actif circulant			
Personnel et comptes rattachés	60,90	60,90	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75,54	75,54	
Débiteurs divers	66 397,36	66 397,36	
Charges constatées d'avance	6 625,00	6 625,00	
TOTAL	73 958,80	73 158,80	800,00



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	6 625,00
TOTAL	6 625,00

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	66 471,50
Disponibilités	9 090,00
TOTAL	75 561,50



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	350 000,00				350 000,00
Report à nouveau	145 467,78			28 778,59	116 689,19
Excédent ou déficit de l'exercice	-28 778,59			57 854,47	-86 633,06
TOTAL	466 689,19			86 633,06	380 056,13



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 533,51	7 533,51		
Personnel et comptes rattachés	14 242,00	14 242,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 642,92	14 642,92		
Impôts sur les bénéfices	1 576,00	1 576,00		
TOTAL	37 994,43	37 994,43		



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 845,20
Dettes fiscales et sociales	19 135,00
TOTAL	24 980,20



AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 est mise à la disposition du public :

- Au siège administratif de l'association, situé 8 avenue de Versailles 87120 Eymoutiers selon les modalités suivantes : sur rendez-vous pris au +336 60 02 56 05 ou compta@foretprimaire-francishalle.org

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	970,00
Autriche	80,00
Belgique	10 656,00
Brésil	100,00
Canada	210,00
Danemark	20,00
Espagne	280,00
Etat-Unis	656,00
Islande	120,00
Italie	220,00
Luxembourg	520,00
Norvège	32,00
Pays-Bas	95,00
Portugal	40,00
Royaume-Uni	145,00
Suède	40,00
Suisse	7 082,00
République tchèque	50,00
TOTAL	21 316,00



HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 660,00	3 520,00
TOTAL	3 660,00	3 520,00



LES EFFECTIFS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

Ingénieurs et cadres
Employés et techniciens

PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2025

31/12/2024

4,00

4,00

2,00

1,00

6,00

5,00



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	134 178,00	132 958,00	125 300,00	124 610,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	118 714,05	92 046,66	161 448,22	158 706,20
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	117 250,46		105 204,96	
Autres produits non liés à la générosité du public	15 300,90		17 304,85	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	11 156,72	11 156,72	27 634,87	13 734,87
TOTAL	396 600,13	236 161,38	436 892,90	297 051,07
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	355 358,75	196 496,00	363 533,95	225 172,12
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	22 699,36	22 699,36	22 980,00	22 980,00
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	97 684,68	97 684,68	73 092,00	73 092,00
Dotations aux provisions et dépréciations	5 914,40	5 914,40	4 585,54	4 585,54
Impôt sur les bénéfices	1 576,00		1 480,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	483 233,19	322 794,44	465 671,49	325 829,66
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-86 633,06	-86 633,06	-28 778,59	-28 778,59



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
B - Contributions volontaires en nature				
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la gén. du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	134 671,00		136 444,00	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	134 671,00		136 444,00	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature			136 444,00	
Personnel bénévol	134 671,00			
TOTAL	134 671,00		136 444,00	



EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	132 958,00	124 610,00
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	196 496,00	225 172,12	Dons manuels	92 046,66	158 706,20
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	22 699,36	22 980,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement					
	97 684,68	73 092,00			
Total des emplois	316 880,04	321 244,12	Total des ressources	225 004,66	283 316,20
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	5 914,40	4 585,54	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	11 156,72	13 734,87
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice	86 633,06	28 778,59
TOTAL	322 794,44	325 829,66	TOTAL	322 794,44	325 829,66
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		



RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DONS CROWDFUNDING	23 819,13		11 156,72			12 662,41	
TOTAL	23 819,13		11 156,72			12 662,41	



ASSOCIATION FRANCIS HALLE

Association

**Siège social : Mairie
8 rue de la collégiale
87120 EYMOUTIERS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31 décembre 2025

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

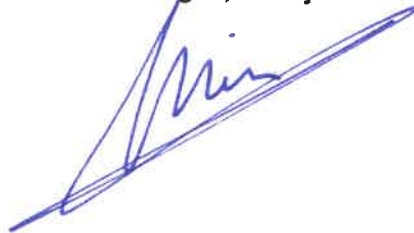
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Limoges, le 11 juin 2026



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Paul-Etienne COLIN
Membre de la CRCC GRANDE AQUITAINE**